Aperçu sur le mois de Safar

Aperçu sur le mois de Safar

Louange à Allah et bénédiction et salut soient sur le Messager d'Allah. cela dit, le mois de Safar est l'un des douze mois du calendrier hégirien. C'est le mois qui suit Muharram. Certains disent que son nom lui a été donné parce que les Mecquois y évacuaient leur cité pour cause de voyage. L'on a dit aussi que son nom lui a été donné parce que les arabes y envahissaient des tributs et ne les quittaient qu'après les avoir complètement dépouillé de leurs biens.

Voir *Lissan al-arbe* d'Ibn Manzour, tome 4, p. 462-463.

Notre réflexion sera axée sur les points suivants :

Les traditions des arabes de l'époque antéislamique

Les arabes commettaient dans ce mois deux grands actes condamnables. Le premier consistait à l'avancer et le retarder selon leur gré. Le deuxième consistait à en tirer une mauvaise augure.

1/ Il est bien connu qu'Allah a créé l'année et l'a divisée en douze mois et en a rendu quatre sacrés : dhoul Qaada, Dhoul Hidjdja, Maharram et Radjab. Pour marquer le caractère sacré de ces mois, Allah a interdit qu'on y fasse la guerre. Ceci s'atteste dans la parole du Très Haut : «Le nombre de mois, auprès d' Allah, est de douze (mois), dans la prescription d' Allah, le jour où Il créa les cieux et la terre. Quatre d' entre eux sont sacrés: telle est la religion droite. (Durant ces mois), ne faites pas de tort à vous-mêmes. Combattez les associateurs sans exception, comme ils vous combattent sans exception. Et sachez qu' Allah est avec les pieux. » (Coran, 9 : 36).

Les idolâtres le savaient, mais ils avançaient (des mois) et en repoussaient (d'autres) à leur guise. C'est ainsi qu'ils mettaient Safar à la place de Muharram.

Ils croyaient que l'accomplissement de la Oumra pendant les mois du pèlerinage est une des pratiques les plus odieuses. Voici les propos d'un groupe d'ulémas relatifs à ce sujet :

a/ D'après Ibn Abbas les arabes jugeaient l'accomplissement de la Oumra pendant les mois du pèlerinage un des actes les plus odieux qu'on puisse commettre sur terre et ils substituaient Safar à Muharram et disaient : après la disparition de dabir (grande étoile)et l'effacement de ses traces et l'écoulement de Safar, l'accomplissement de la Oumra sera autorisé à celui qui voudra l'entreprendre (rapporté par al-Boukhari, 1489 et par Mouslim 1240).

b) Ibn al-Arabi a dit : « la deuxième question porte sur la manière de décaler les mois. Il y a trois avis sur ce sujet.

Le premier est le suivant : « d'après Ibn Abbas Djoumada ibn Awf ibn Umayya al-Kinani participait aux rites du pèlerinage chaque année et lançait :

Attention ! Abou Thoumama n'est pas à critiquer ni à contrarier. Attention ! Le mois de Safar de la première année à venir ne sera pas sacré ; nous le rendons sacré une année et lui retirons ce caractère une autre année. » Les Hawazin, Ghatafan et Bani Salim s'associaient à ces pratiques.

Selon une autre version, il disait : « nous avons avancé Muharram et reculé Safar ». L'année suivante, il disait : « Nous déclarons Safar sacré à la place de Muharram ». Voilà le décalage.

Le deuxième consiste dans un ajout. Quatada a dit : « Des gens égarés se sont permis d'ajouter Safar aux mois sacrés. L'un d'eux s'adressait à la foule des pèlerins en ces termes : « Attention ! Vos dieux ont rendu Muharram sacré cette année. L'année suivante, il disait : « vos dieux ont rendu Safar sacré cette année » et ils le prenaient comme tel et appelaient ces mois « les deux Safar ».

Ibn Wahab et Ibn al-Qassim ont rapporté de Malick des propos semblables car il a dit : « Les arabes de l'époque antéislamiques les appelaient : « les Deux Safar ». Ashab a rapporté les mêmes propos d'après Malick.

Le troisième consiste dans le décalage du pèlerinage.

Selon une autre voie, Mudjahid a dit : « le décalage n'est qu'une manière de radicaliser la mécréance. Il a dit : « Ils ont accompli le pèlerinage en Dhoul Hidjdja pendant deux ans et l'ont fait

en Safar pendant deux ans. Chaque année, ils choisissaient un mois pour y effectuer le pèlerinage deux années de suite. Cette pratique continua jusqu'à l'année pendant laquelle il eut lieu en Dhoul Qaada juste avant le pèlerinage d'Abou Bakr. Par la suite, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) fit le pèlerinage en Dhoul Hidjdja. C'est cela que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) voulait évoquer dans le hadith authentique rapportant son sermon dans lequel il dit : « Le temps a repris le cours qu'il avait quand Allah a créé les cieux et la terre ». (rapporté par Ibn Abbas et par d'autres, mais la présente version est la sienne.

Selon Ibn Abbas, le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « ô gens ! Ecoutez bien mon discours. Car je ne sais pas si je vais vous rencontrer après ce jour et en ce lieu. O gens ! votre sang et vos biens resteront inviolables (sacrés) jusqu'au jour où vous rencontrerez votre Maître et qu'Il vous interrogera sur vos actions. J'ai bien transmis. Que celui qui détient un dépôt le restitue à son propriétaire. Toute usure est remise et vous conservez votre capital sans léser personne ni être lésé. Allah a décrété qu'il n'y ait plus d'usure et toute opération usurière conclue par Abbas ibn Abd al-Muttalib est annulée. Tout sang versé à l'époque antéislamique est annulé et le premier que j'annule est celui du fils de Rabiia ibn al-Harith ibn Abd al-Muttalib. Il fut envoyé aux Bani Layth pour y être allaité, mais Houdhayl le tua. Son sang est le premier sang versé à l'époque antéislamique que je commence par annuler.

« Cela dit, ô gens ! Satan a perdu l'espoir d'être adoré sut votre terre, mais il espère encore être obéi en des actes que vous jugez négligeables. O gens ! Méfiez-vous qu'il s'immisce dans vos affaires religieuses. Le décalage (des mois) est une manière de radicaliser la mécréance. Car il enfonce les mécréants dans l'égarement. » Il poursuit la citation (du verset) jusqu'à la phrase : « ce qu'Allah a interdit » … Le temps a certes repris le cours qu'il avait le jour où Allah a créé les cieux et la terre et le nombre de mois auprès d'Allah est de douze. Quatre en sont sacrés. Les trois se succèdent tandis que Radjab de Mudhar se situe entre Chaaban et Djoumada ». Le rapporteur a cité le reste du hadith. Voir *Ahkam al-Quran*, 2/503-504) ;

2/ Le fait de tirer une mauvaise augure du mois de Safar était répandu chez les arabes de l'époque antéislamique, et certains soi-disants musulmans en subissent encore l'influence.

D’après Abou Hourayra, le Messager d’Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « Pas de contagion. Pas de mauvais augure à tirer de la direction prise par les oiseaux que l’on chasse. Pas d’animal venimeux (à fuir).Pas de Safar. Cependant fuis le lépreux comme tu fuirais un lion » (rapporté par al-Boukhari, 5387 et Mouslim, 2220).

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Safar a fait l’objet de plusieurs explications : la première est qu’il s’agit du mois bien connu qui suscitait le pessimisme chez les arabes. La deuxième est qu’il s’agit d’une maladie du ventre qui atteint les chameaux et se transmet d’un chameau à un autre. Dans ce cas, son rattachement à « pas de contagion » revient à rattacher le particulier au général. La troisième est le mois de Safar. C’est-à-dire le décalage qui enfonce les mécréants dans l’égarement. Car ils transféraient à Safar le caractère sacré de Muharram. Ce qui leur permettait de le déclarer sacré une année et non sacré une autre année.

L’avis le plus faible est que le mot Safar cité dans le hadith «… Pas de Safar » désigne le mois de Safar qui inspirait le pessimisme aux arabes de l’époque anté-islamique.

Le temps n’a aucun impact sur les affaires (des gens) ni sur le destin établi par Allah, le Puissant et Majestueux. Ce laps de temps (Safar) est comme les autres ; Allah y décrète du bien et du mal.

Certaines personnes ont l’habitude d’indiquer la date à laquelle elles ont fini un travail. Si cela coïncide avec le 25^{e} jour de Safar, par exemple, elles écrivent : fini le vingt cinquième jour du mois du bien Safar. C’est une manière de combattre l’innovation par l’innovation. Car safar n’est ni le mois du bien ni le mois du mal. C’est pourquoi certains ancêtres pieux dénonçaient l’attitude de ceux qui disaient : « du bien, s’il plaît à Allah » chaque fois qu’ils entendaient le cri du hibou. En effet, il ne faut pas dire : « du bien ou du mal » car cet oiseau crie comme les autres.

La négation de ces quatre pratiques par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) indique la nécessité d’avoir confiance en Allah et d’être animé d’une détermination réelle et de rester ferme devant ces pratiques.

Quand le musulman s’accroche à ces pratiques, il ne peut se trouver que dans l’un de ces deux

cas : le premier consiste à entreprendre ou s'abstenir suivant l'augure que l'on tire de ces pratiques. Dans ce cas, on fait dépendre ses actions de choses irréelles. Le deuxième cas consiste à ne pas tenir compte du présage que l'on tire habituellement de ces pratiques tout en subissant une certaine tristesse ou chagrin. Ce cas est moins grave que le premier. Mais l'on ne doit jamais se laisser dominer par ces sentiments. Car on doit compter sur Allah, le Majestueux et le Puissant.

La négation de ces quatre pratiques ne porte pas sur leur existence puisqu'elles existent bel et bien. Elle porte plutôt sur l'influence qu'on leur reconnaît. En vérité, seul Allah est l'Influent. La cause connue comme étant déterminante est une cause réelle. Celle qui est prise comme imaginairement déterminante est fausse. La négation de celle-ci porte sur son efficacité et son effectivité ». Voir *Madjmou Fatawa* Cheikh Ibn Outhaymine, 2/113-115.

Deuxièmement, les enseignements islamiques contraires aux pratiques des gens de l'époque antéislamique.

Nous avons déjà cité le hadith d'Abou Hourayra qui figure dans les Deux *Sahih*, texte qui explique que les croyances païennes relatives à Safar sont condamnables. Car il n'est l'un des mois d'Allah donc soumis à celui-ci et dépourvu de toute volonté propre.

Troisièmement, les fausses croyances et innovations pratiquées au cours de ce mois par des gens qui se réclament de l'Islam.

1/ La Commission Permanente a été interrogée en ces termes :

Certains ulémas de notre pays prétendent que l'Islam enseigne une prière surérogatoire à effectuer le dernier mercredi du mois de Safar à l'aurore. Elle consiste en quatre *rak'aa* et un salut de clôture. Dans chaque *rak'aa* on récite la *Fatiha* et la sourate 108 dix sept fois et la sourate 112 cinquante fois et les Deux Protectrices une fois chacune. Ceci est à faire dans chaque *rak'aa*. Et puis on clôture la prière. Après la conclusion de la prière, on se met à réciter le verset : « Et Allah est souverain en Son Commandement: mais la plupart des gens ne savent pas.» (Coran, 12 :21) trois cent soixante fois et le tout doit être conclu par : «Gloire à ton Seigneur, le Seigneur de la puissance. Il est au-dessus de ce qu' ils décrivent! Et paix sur les Messagers, et louange à Allah,

Seigneur de l' univers! » (Coran, 37 :180-182

Et puis fais une aumône composée d'un morceau de pain au profit des pauvres. Ce verset aurait la vertu de repousser les épreuves qui descendent (du ciel) au cours du dernier mercredi du mois de Safar.

Ils prétendent que 320 000 épreuves descendent du ciel au cours du dernier mercredi du mois de Safar. Ce qui fait de ce jour le plus difficile de toute l'année. Quiconque y accomplit ladite prière de la manière sus-indiquée sera protégée par la grâce d'Allah contre toutes les épreuves descendues ce jour-là. Il sera préservé pour qu'il puisse servir d'abreuvoir aux enfants incapables d'accomplir la prière en question selon les modalités sus-indiquées. Est-ce une solution ?

Les ulémas de la Commission ont répondu ainsi :

« Louange à Allah et bénédiction et salut soient sur Son Messager, sa famille et ses compagnons. Cela dit, la prière surérogatoire en question ne repose sur aucun fondement dans le livre et la Sunna. Et il ne nous a pas été prouvé que l'un quelconque des ancêtres pieux ou de leurs bons successeurs ait pratiqué cette prière. C'est plutôt une innovation condamnable.

Il a été rapporté de façon sûre que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « Quiconque introduit dans notre affaire (religion) une pratique qui lui soit étrangère la verra rejetée ».

Quiconque attribue cette prière et les pratiques qui l'accompagnent au Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) ou à l'un de ses Compagnons (P.A.a) commet un gros mensonge, et Allah lui réservera le traitement digne des menteurs. *Fatawa* de la Commission Permanente, 2/354.

Cheikh Muhammad Abd Salam Ach-Chouqayri a dit : « Des ignorants ont pris l'habitude d'écrire des versets dans lesquels figure le mot « Salam » (paix) comme «Paix sur Noé dans tout l' univers! » (Coran, 37 :79) le dernier mercredi de chaque mois de Safar. Et puis ils mettent la recette dans un récipient rempli d'eau, en boivent, y cherchent de la bénédiction et en font des cadeaux à d'autres à cause de leur croyance que le mélange est apte à éradiquer le mal. C'est

une fausse croyance, une désagréable innovation qui doit être combattue par toute personne qui en constate la pratique ».

Voir *as-Sunan wa al-mubtadaat*, p. 111-112.

Quatrièmement, les excursions et événements importants qui ont eu lieu du vivant du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui).

Ils sont nombreux, mais en voici quelques uns :

1/ Ibn al-Qayyim a dit : « Il dirigea lui-même une expédition contre al-Abwa appelé aussi Waddan. Ce fut la première expédition qu'il dirigea personnellement . Elle eut lieu en Safar, au début du 12e mois après son arrivée à Médine au terme de son immigration. Il se dota d'un drapeau blanc porté par Hamza ibn Abd al-Mouttalib. Il se fit remplacé à Médine par Saad ibn Ubada et fut accompagné exclusivement par des immigrés et voulut sans succès intercepter une caravane appartenant aux Quraych.

Au cours de cette expédition, Makhshiy ibn Amr adh. Dhamri, alors chef de la tribu des Dhamra, conclut, avec lui, au nom de celle-ci un pacte de non agression. Le pacte fut écrit dans un document co-signé. Le départ du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) eut lieu au lendemain de la 15e nuit de Safar. Voir *Zad al-Maad*, 3/16-165

2/ Ibn al-Qayyim a dit encore : « Au mois de Safar de l'an 13 de l'Hégire, des gens issus des tribus Adhal et Quarra arrivèrent auprès de lui et révélèrent que l'Islam s'était diffusé en leur sein et lui demandèrent d'envoyer quelqu'un pour leur apprendre la religion et les initier à la récitation du Coran. Il leur envoya six personnes selon la version d'Ibn Ishaq et dix selon al-Boukhari. Cette délégation qui comprenait Khoubayb ibn Ady fut dirigée par Marthad ibn Abi Marthad al-Ghanawi. La délégation partit avec eux et quand ils arrivèrent à un abreuvoir de Houdhayl situé dans une contrée du Hidjaz, les pseudo musulmans s'emparèrent par surprise des membres de la délégation envoyée par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui), sollicitèrent le secours de la tribu Houdhayl, encerclèrent les musulmans et les tuèrent pour la plupart et fit prisonniers Khoubayb Ibn Ady et Zayd ibn Ad-Dathina qu'ils emmenèrent à La Mecque pour les y vendre. Ces prisonniers

avaient tué à Badre des chefs mecquois ». Voir *zad al-Maad*, 3/244.

3/ c'est au mois de Safar de l'an 4 qu'eut lieu la bataille de « Bir Maouna. Cette histoire se résume comme suit : « Abou Bara, Amir ibn Malick, surnommé « la manipulateur des lances » vint voir le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) et celui-ci l'invita à se convertir à l'Islam. il refusa de le faire mais n'en écarta pas la possibilité. Et puis, il dit :

Il dépêcha 40 hommes avec lui selon la version d'Ibn Ishaq et 70 selon la version citée dans le *Sahih*. Cette dernière est la vraie. La délégation eut pour chef al-Moundhir ibn Amr, l'un des membres de la tribu Bani Saada, surnommé « al-muanaq liyamout »

Les membres de la délégation faisaient partie des meilleurs musulmans, des plus vertueux, des chefs, des lecteurs du Coran. Après leur départ, ils campèrent à Bir Maouna situé entre le territoir des Bani Amir et le domaine des Bani Salim.De là, ils envoyèrent Haram ibn Milhan, frère d'Um Soulaym, porteur du message du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui)destiné à l'ennemi d'Allah, Amir ibn Toufayl. Celui-ci ne regarda même pas le message, mais donna à un homme l'ordre de lui asséner un coup de lance à partir du derrière. Quand le lance transperça l'homme et qu'Amir vit le sang couler, il a dit : « Tu as réussis , au nom du Maître de la Kaaba ! » Et puis il mobilisa immédiatement les Bani Amir pour combattre les autres membres de la délégation. Mais ses contribules refusèrent de répondre à sa demande en raisonde la garantie donnée par Abou Bara.Il ,obilisa alors les Bani soulaym,Assiya .Seules Raal et Dhakwan lui répondirent favorablement et assiégèrent les compagnons du Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) et ces derniers se battirent jusqu'au dernier d'entre eux.Leseul rescapéfutKaabibn Nadjdjar, blessé et laissé parmi les tués. Il survécut et fut tué le jour de la bataille du Fossé.

Amir ibn Umayya et al-Moundhir ibn Aqaba ibn Amir, chargé de garder les troupeaux des musulmans virent des oiseaux voltiger au-dessus du champs de la tuerie. Al-Moundhir descendit et combattit les idolâtres et fut tué avec ses compagnons. Amir ibn Umayya se constitua prisonnier. Quand il dit à ses ennemis qu'il était issu des Moudhar, Amir lui coupa le toupet et le libéra pour exaucer le vœu de sa mère qui avait à libérer un esclave.Amiribn Umayya rebroussa chemin. Quand il arriva à Qarara dans le Sadr Qanat, il se réfugia à l'ombre d'un arbre, et deux hommes

des Bani Kilab l'y rejoignirent. Quand ils furent gagnés par le sommeil, Amir les assassina dans l'intention de venger ses compagnons. Et puis, à sa grande surprise , il découvrit que les deux tués étaient munis d'une lettre de garantie établie par le Messager d'Allah sans qu'il fusse au courant. Quand il retourna auprès du Messager et l'informa de son acte, le Messager (bénédiction et salut soient sur lui) lui dit : « Je paierai le prix du sang des personnes que tu as assassinées ».

Voir *Zad al-Maad*, 3/246-248.

4/ Ibn al-Qayyim a dit : « Le départ du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) pour Khaybar vers la fin du Muharram non au début, et sa conquête de la localité eurent lieu en Safar.

Voir *Zad al-Maad*, 3/339-340).

5/ Ibn al-Qayyim poursuit encore : chapitre sur le commando dirigé par Qutba ibn Amir ibn Hadida sur les Khatham.

Cela eut lieu au mois de Safar de l'an 9. Ibn Saad a dit : ils ont dit que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) dépêcha Qutba ibn Amir accompagné de 20 hommes au campement des Khatham situé dans la localité dite Tabala et lui donna l'ordre de lancer des raids. Ils partirent sur dix chameaux qu'ils se passaient entre eux. Le commando se saisit d'un homme et l'interrogea mais ne put comprendre son langage. Le prisonnier se mit à crier au secours et à lancer une mise en garde contre eux. Et puis ils lui tranchèrent la gorge. Quand les gens furent gagnés par le sommeil, ils en profitèrent pour lancer un raid et s'ensuivit une âpre bataille au cours de laquelle il y eut beaucoup de blessés des deux côtés.

Qatba ibn Amir tua certains combattants et le bétail et les femmes furent conduits à Médine. Dans le récit, il est dit que les gens (ennemis) se rassemblèrent et se lancèrent à la poursuite des musulmans.

Allah, le Transcendant lâcha une inondation dévastatrice contre eux (les ennemis). Ce qui permit aux musulmans de ramasser bétail et prisonniers sous le regard d'un ennemi devenu incapable de traverser l'eau pour rejoindre les musulmans. Et ceux-ci s'estompèrent ;

6/ Ibn al-Qayyim a dit encore : « Une délégation des Udhia composée de 12 hommes dont Djamra ibn Nouman arriva auprès du Prophète au mois de Safar de l'an 9. Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) leur dit :

Et puis ils embrassèrent l'Islam et le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) leur révéla la bonne nouvelle portant sur la conquête de la Syrie et la fuite de Hercule vers des lieux plus sûrs de son pays. Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) leur interdit la consultation de la Devine et les sacrifices des animaux qu'ils égorgeaient et leur informa qu'ils ne devaient effectuer que le sacrifice (prévu par l'Islam). Ils campèrent des jours durant à Dar Ramla puis ils furent autorisés à s'en aller ».

Voir *Zad al-Maad*, 3/657.

Cinquièmement, les hadith apocryphes rapportés à propos de Safar.

Ibn al-Qayyim a dit : « chapitre comportant des hadith traitant des dates du futur.

Certains hadith indiquent une date. C'est le cas quand il (le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui)) dit : « en l'an tel, telle ou telle chose arrivera ou au mois de ceci ou de cela telle ou telle chose arrivera. C'est aussi comme ces propos proférés par un menteur orgueilleux : « quand la lune s'éclipse en Muharram, il y a toujours hausse du coût de la vie et la guerres, et le sultan sera très occupé. Si elle s'éclipse en Safar, il y aura ceci ou cela… Le menteur continue ainsi à parler de tous les autres mois. Tous les hadith cités dans ce chapitre relèvent de purs mensonges ». Voir *al-manar al-mounif*, p. 64.

Allah le sait mieux.